

### L'UNSA-Administratifs signe le protocole !

Au terme d'un très long marathon protocolaire, l'UNSA-Administratifs, l'une des 4 composantes de l'UNSA développement durable à la DGAC a décidé de signer le protocole d'accord 2016-2019.

Au cours des négociations, nous avons rappelé nos exigences sur le moratoire concernant la baisse des effectifs à la DGAC et à Météo France et notre souhait d'un volet social cohérent.

Les personnels administratifs souffrent depuis des années du non remplacement des personnels mutés ou partant en retraite. **Il fallait que cette situation cesse rapidement !** Aussi, le gouvernement a accepté les conditions suivantes : **suppression de la baisse des effectifs en 2017, 2018 et 2019. Ainsi, chaque départ d'un adjoint ou d'un assistant se traduira automatiquement par son remplacement. C'est une grande victoire !**

#### Les avancées indemnitaires du protocole :

L'enveloppe globale pour les personnels administratifs est identique à celle du précédent protocole mais répartie de façon différente.

- une augmentation mensuelle de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) de 55 € pour les assistants et de 40 € pour les adjoints,
- une augmentation de 29 % du **complément fonctionnel de l'IFSE** pour les assistants et les adjoints,
- un **Complément Indemnitaires Annuel (CIA)** abondé de 250 € par an pour tous les agents (le montant de cette prime dite « one shot » est remis en cause lors de chaque protocole. Nous aurions préféré abonder l'IFSE de ce montant, garantie d'une augmentation mensuelle du salaire),
- une **Prime d'Intéressement à la Performance Collective (PIPC)** qui passe de 100 € à 200 € par an.

#### Les autres avancées :

- les taux promus/promouvables seront maintenus sur toute la durée du protocole,
- pour les adjoints lauréats à l'examen professionnel d'assistant, une affectation sera envisagée, dans la mesure du possible, sur leur bassin d'emploi si un poste est vacant (cette mesure est bien insuffisante mais ce n'est qu'un début),
- les adjoints et assistants exerçant des fonctions d'inspecteur de surveillance seront revalorisés par la montée d'un groupe d'IFSE,
- un GT sera organisé pour étudier l'accès au corps des TSEEAC des assistants exerçant les fonctions d'inspecteur de surveillance,
- un GT étudiera l'élargissement de la licence de surveillance à certains personnels de la DSAC.

**L'UNSA est un syndicat réformiste et exigeant qui porte les réformes qu'il signe.** Nous serons très attentifs, au cours des comités de suivi du protocole et des groupes de travail à ce que les personnels soient toujours bien défendus au mieux de leurs intérêts.

Retrouvez toutes nos informations sur notre site : [www.unsa-administratifs.org](http://www.unsa-administratifs.org)

Pour nous contacter : [unsa-administratifs-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:unsa-administratifs-bf@aviation-civile.gouv.fr)